

Projet d'établissement 2021 – 2024

INTRODUCTION

Le projet d'établissement 2021-2024, a été rédigé et travaillé avec un certain retard, en raison de la pandémie (les esprits étant ailleurs et l'urgence étant de faire face au quotidien et à ses incertitudes). Ce *projet* devra intégrer les leçons de cette épidémie, avec la conservation de réflexes prophylactiques, cette crise pouvant durer et nous pousser à utiliser les moyens modernes de communication (enseignement à distance) si nécessaires.

Les axes du projet 2015-2019 étaient : mieux accueillir, mieux accompagner et mieux former. Ce dernier axe concernait par exemple l'aide que les enseignants ont apporté aux élèves de Bac Professionnel, qui ont continué en BTS, ainsi que le soutien pendant les petites vacances (Toussaint, Février, Printemps). Cet axe comprenait les actions en faveur de l'orientation, ainsi que la culture et le sport.

Pour mieux accompagner les élèves, nous avons insisté sur la prévention des conduites à risque (MST, alcoolisme, harcèlement).

L'orientation constitue un axe fort de cet accompagnement tout au long de la scolarité.

Nous nous sommes attachés à mieux accueillir les élèves qui ont un PAI, PPS, PAP, afin de prendre en compte leurs difficultés. La convention avec le CREPS nous contraint à un regard pertinent sur ces élèves qui ont un double projet, scolaire et sportif.

Si ces actions menées vont être reconduites, d'autres priorités sont apparues, telles que la défense de l'égalité, la lutte contre le harcèlement et la violence d'une manière générale. Nous nous devons de prendre en compte les nécessités écologiques du moment. S'il nous est difficile, compte tenu des moyens qui nous sont alloués, de maintenir des classes à 24 élèves, un effort particulier doit être fait sur les STMG, ainsi que les classes de la section professionnelle.

La réforme du baccalauréat nous contraint d'aborder l'orientation en liaison plus étroite avec le supérieur.

Les axes de projet, proposés par le Rectorat, pour ce projet d'établissement 2020- 2024 sont :

- Permettre à chaque élève de construire son avenir
- Permettre à chaque élève de comprendre les défis sociétaux et s'engager
- Favoriser le développement professionnel de tous les personnels.

1 - PERMETTRE A CHAQUE ELEVE DE CONSTRUIRE SON AVENIR

- Le Grand Oral : Il s'agit de repérer au plus vite les élèves les plus en difficulté à l'oral, afin de mettre

en place des dispositifs efficaces. Il serait souhaitable d'avoir des heures spécifiques pour les préparer aux oraux, ouvrir des entraînements à l'oral quel que soit le niveau, mettre en place des oraux blancs, favoriser la venue d'intervenants extérieurs (Radio Mosaïque, la Plume à l'Oreille, etc..).

- Co-intervention et Chef d'œuvre ou lycée professionnelle | : l'établissement doit prendre à bras le corps la réforme de l'enseignement professionnel et mettre l'accent sur la co-intervention et le chef d'œuvre.
- Le tutorat : celui-ci est un apport méthodologique, ainsi qu'une approche psychologique, dans le but d'aider l'élève. Il ne s'agit pas d'un cours particulier ou disciplinaire. Le tuteur doit pouvoir avoir accès au dossier scolaire de l'élève, ainsi qu'aux codes d'accès IAC A, Pronote et Atrium. La mise en place d'un contrat est indispensable. Il serait intéressant de développer un tutorat entre les élèves de Terminale et de Seconde, en lien avec le CVL.
- Continuer à offrir une aide pendant les vacances scolaires (Toussaint, Avril). De nombreux élèves ont besoin d'une aide en Anglais et en Mathématiques.
- Le contrôle continu, qui compte pour 40% dans l'obtention du Baccalauréat, nécessite un projet d'évaluation par discipline, afin que les élèves et les familles soient renseignés sur les attentes. Il est souhaitable de mettre en place des devoirs communs afin d'assurer une équité dans les évaluations.
- Orientation et décrochage : Il est souhaitable de mieux travailler le projet de l'élève dès la seconde, afin que les élèves puissent faire des choix en toute connaissance de cause. La réunion de rentrée, avec les parents de seconde, en septembre, pourrait être l'occasion de mieux expliciter les enjeux.
- Les Forums de l'Orientation restent un outil afin de mieux faire appréhender les différentes filières à nos élèves. La venue d'anciens élèves est un axe à privilégier afin que ceux-ci témoignent sur leur parcours au lycée, et leur entrée dans l'enseignement supérieur. Si l'épidémie a empêché les réunions avec les familles, il serait important qu'à l'avenir, elles puissent se tenir, avec notamment les parents des élèves de Première, afin de présenter les enjeux, et les parents de Terminale pour présenter PARCOURSUP et les attentes. Si l'établissement en a les moyens, il faudrait nommer un référent par spécialité afin d'assurer un meilleur suivi des élèves lors des conseils de classe par exemple. Etudier s'il est possible, techniquement, de mettre les coefficients sur les bulletins.
- Le référent décrochage se voit confier un rôle de plus en plus important dans le cadre du suivi de l'orientation. Il a une mission de veille et participe notamment à de nombreuses instances académiques et locales (RESEAU, Foquale, MLDS), en liaison avec les parents, les professeurs principaux, les « PSYEN » et la direction pédagogique. Il a un rôle de prévention et de conseil.
- Les nouvelles technologies : favoriser les formations (notamment avec l'utilisation de PADLETS, développer la certification PIX dès la classe de Seconde).
- Le site WEB doit être terminé fin 2021, début 2022, afin d'être mis en service le plus rapidement possible.
- L'ouverture à l'international : la dimension européenne et internationale ne peut être ignorée dans la formation de nos élèves et étudiants. Si ces deux dernières années, les projets ont été neutralisés en raison de la crise sanitaire, il s'agit à terme de reprendre nos actions.

Le projet PRISME 3 va nous permettre de mettre en place des partenariats pérennes avec la ville de Naples. Un partenariat avec le CEGED de Chicoutimi au Québec pour la poursuite d'études post-BTS va être mis en place. Le lycée va poursuivre le projet « Classe Europe » en partenariat avec la Roumanie et le projet méditerranéen avec le Maroc.

- Poursuivre les échanges culturels avec l'Italie, l'Espagne et la Grande-Bretagne.
- Mettre en place, en plus des sections européennes italiennes et espagnoles, une section européenne en anglais.
- Proposer le certificat DCL en anglais.
- Utiliser les heures de conventionnement qui restent afin de préparer les étudiants aux certifications en langues.
- Développer les projets ERASMUS, MOVE 4, afin de favoriser la mobilité de nos élèves de Baccalauréat professionnel ainsi qu'ERASMUS + pour les étudiants de BTS.

2 -PERMETTRE A CHAQUE ELEVE DE COMPRENDRE LES DEFIS SOCIETAUX ET S'ENGAGER

L'éducation à la santé et à la citoyenneté est au cœur de l'éducation et de nos préoccupations, ainsi que participer à l'insertion de nos élèves dans la vie civile et professionnelle. La prévention des conduites à risque, d'une manière générale, est une attente forte de notre institution.

Il est important d'engager des actions pour prévenir des dangers du tabac, de l'alcool, des drogues ; la lutte contre le harcèlement scolaire, la désinformation et la manipulation sur les réseaux sociaux, sont aussi au cœur du projet d'établissement. L'équipe académique (EMAT) est déjà intervenue pour sensibiliser les élèves au harcèlement scolaire. Le Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté (CESC), coordonne ces actions en partenariat avec des organismes divers et des associations.

La Commission Hygiène et Sécurité, à laquelle participent des représentants des élèves, doit être une structure vivante à vocation pédagogique, afin de prévenir les différents dangers (maladies, incendies, gaz toxiques, épidémies).

Les éco-délégués, dont le nombre a été limité afin d'accroître leur efficacité, doivent s'engager dans des actions pour préserver la planète (lutte contre le gaspillage notamment).

La laïcité est un enjeu majeur pour les années à venir. Le 09 décembre, Jour de la Laïcité, un rappel sera fait auprès de nos élèves, sur l'enjeu de la laïcité. Des actions seront menées sur ce thème.

3 -LE PROJET SPORT

Les ambitions du projet sportif concernent l'EPS, l'enseignement optionnel et l'association sportive. Si l'activité physique chez les adolescents favorise un développement serein et un équilibre global, elle joue un rôle primordial dans la socialisation et l'acquisition de valeurs qui permettent aux futurs citoyens de s'insérer.

Après la chute des effectifs de l'association sportive suite à la COVID (et à la suppression de nombreuses compétitions), l'objectif sera de retrouver un nombre de licenciés comparable aux années précédentes.

Dans les sports individuels et collectifs, le respect des règles et des autres est fondamental. La certification de « Jeunes *Officiels* » offre aux élèves un accès aux responsabilités.

Les liens avec le CREPS doivent favoriser la double ambition scolaire et sportive. Au sein de l'association sportive, la mixité sportive doit être favorisée, avec des élèves des sections générales, technologiques et professionnelles.

Le lycée doit proposer aux élèves inéptes des activités adaptées (tir à l'arc, tennis de table). Dans la mesure de ses moyens, le lycée doit offrir, en seconde, l'enseignement optionnel en sport.

4 - LE PROJET CULTURE

Objectif n° 1 : comprendre les défis sociétaux, s'engager, s'ouvrir à la diversité, susciter de l'intérêt, générer une curiosité pour l'autre.

Stratégie Souhaitée : favoriser l'accès aux œuvres pour tous, sélectionner et encourager la découverte d'œuvres, encourager les habitudes culturelles. Démocratiser les accès culturels de qualité, en lien avec les programmes scolaires : arts plastiques, théâtre, musique, cinéma-audiovisuel, etc.... Rapprocher les élèves des institutions et de l'actualité artistique, développer les outils de monstration et diffusion. Encourager les partenariats sur des événements.

Objectif n° 2 : construire son avenir vers la réussite.

- Rapprocher les élèves des réalités de la vie artistique : dimension culturelle, économique, sociale, etc...
- Aider les élèves à acquérir un recul critique sur la production, l'offre artistique et la situer dans un champ culturel ;
- Renforcer la communication et l'aide à la formation sur le site du lycée : stratégies, orientation, ressources locales...
- Réduire les inégalités de territoire : permettre aux élèves éloignés d'avoir les mêmes facilités de choix et d'accès aux offres et aux formations ; travailler pour aider les élèves de Montauroux à accéder à la Culture dans de meilleures conditions (réduire la contrainte horaire des options, horaires liés aux sorties, visites, événements culturels, etc...).

Objectif n° 3 : favoriser l'équité territoriale et l'égalité sociale

- Encourager les habitudes culturelles ; démocratiser les accès culturels de qualité, en lien avec les programmes scolaires par des actions supports : arts plastiques, théâtre, musique, cinéma-audiovisuel, etc...
- Travail avec les partenaires en lien avec le lycée :
- Réduire les inégalités de territoire ; favoriser les partenariats, rapprocher les œuvres et contenus des élèves ;

- Etablir un partenariat avec les institutions en coordonnant et harmonisant les besoins en offre pédagogique (axes des programmes, contenus, etc.):
- Etablir un suivi entre le référent culturel, les partenaires et les coordonnateurs de disciplines.
- Favoriser l'accès aux œuvres pour tous. Permettre aux élèves éloignés d'avoir les mêmes facilités de choix et d'accès aux offres et aux formations ; travailler pour aider les élèves du bassin les plus éloignés à accéder aux options dans de meilleures conditions.
- Actions vers l'extérieur : accès aux activités culturelles : sorties, voyages, partenariats, expression des élèves hors les murs. Favoriser les sorties et séjour à la rencontre des œuvres, des artistes et de la vie du monde culturel : événements culturels (exposition, spectacle, musique, etc...)
- Actions vers l'intérieur : expositions, événements, partenariats, rencontres structurant les objectifs pédagogiques. Favoriser les expositions d'œuvres en prêt issus d'institutions reconnues. Développer des outils de monstration et de diffusion dans et autour de l'architecture du lycée. Développer les salles existantes cert, video...

Structures des espaces de monstration sécurisés au lycée pour s'adapter aux exigences et rassurer les institutions culturelles artistiques de référence (BRAC, artothèques, etc.): vitrines, cimaises, salles dédiées.

Projets évoqués :

- Le lycée comme support d'expression a des œuvres in situ : espaces internet pour œuvres éphémères (semaine artistique) ;
- Partenariat d'exposition avec le centre culturel : en arts plastiques, sorties, expositions, poursuivre et encourager les partenariats avec le centre culturel local, le centre Pompidou et les rencontres d'Arles (action « Une rentrée en images).
- Participation au festival audiovisuel de Saint-Exupéry, organisé par l'option cinéma- audiovisuel.
- Option Cinéma/ Audiovisuel : grand festival du cinéma audiovisuel de Saint-Exupéry pensé dans une optique pédagogique pluridisciplinaire ouverte au plus grand nombre. Ce festival marquerait un temps fort de l'année en fédérant les équipes et les élèves.
- Partenariat avec les cinémas du Vox et du Lido (invitation de visionnage ou sorties pédagogiques au cinéma)
- Encourager les partenariats.

Objectif n° 4 : favoriser le développement professionnel de tous les personnels.

- Renforcer le pilotage dans le partenariat avec le centre culturel pour coordonner et harmoniser les besoins en offre pédagogique ;
- Répondre à une logique pédagogique mieux ciblée, coordonnée et formative pour le personnel arrivant au lycée (préparation des sorties, actions, etc...) ;
- Affirmer des moments forts pour rythmer l'année impliquant personnels et élèves : **semaine culturelle, grand festival du cinéma audiovisuel, événements artistiques (arts plastiques, éducation musicale, théâtre, etc...) ;**

Mise en place d'outils de communication entre personnels : le site du lycée. Appropriation du site internet du lycée par le personnel, les équipes et les lycéens. Permettre l'intégration dynamique des contenus et outils pédagogiques réalisés par le personnel pédagogique ; création d'un calendrier collaboratif des événements pédagogiques. (Cas concrets questionnaire la structure du site par onglets et thèmes (formations, parcours, disciplines, etc...)) ;

- Relier et harmoniser les initiatives pédagogiques (disque collaboratif virtuel) ;
- Distinguer les animations culturelles des actions pédagogiques en lien avec les attendus des programmes ;
- Rendre accessibles ou visibles contenus, actualités et attentes en interne et en externe de façon fluide (amélioration concertée autour des besoins d'un site établissement, rendre plus lisible la diffusion des informations PRONOTE par thèmes, priorités, hiérarchisations, améliorer les outils collaboratifs pédagogiques élèves/professeur et entre personnels, travailler sur l'intégration de sites enseignants déjà existants, sur une méthodologie de recherche pédagogique, structurer les équipes pour mieux fluidifier l'actualisation des données à publier

BILAN 2015-2020

L'hétérogénéité des élèves de seconde générale et seconde professionnelle nous a amenés à mettre en place un tutorat afin d'aider les élèves à s'organiser et à mieux appréhender la classe de seconde. Ce tutorat a montré ses limites dans certains cas où il est difficile d'obliger les élèves à trouver un rendez-vous avec les enseignants volontaires.

Le soutien pendant les vacances scolaires a été un succès et permet aux élèves, dans des disciplines comme l'anglais et les mathématiques, de consolider leurs acquis.

L'association sportive a su maintenir son haut taux de licenciés et s'est distinguée par des résultats remarquables, tant en sports individuels que collectifs. L'association sportive et le conventionnement avec le CREPS contribuent à donner une image positive du lycée Saint-Exupéry.

Sur le plan culturel, le CDI « Premier lieu culturel » travaille en partenariat avec la médiathèque, la DRAAC, les services culturels de la Mairie, etc...

L'ouverture à l'international : Des élèves de baccalauréat professionnel et de BTS ont pu se rendre à l'étranger dans le cadre de programmes européens. L'échange avec Sankt Georgen a continué dans le cadre des échanges franco-allemands. Des liens durables ont également été établis avec un lycée roumain (Piatra Neant)

Le CESC a joué pleinement son rôle en proposant diverses actions de prévention, notamment pour ce qui concerne les conduites à risque : alcool, drogues, MST, harcèlement.

Des partenariats durables ont été établis avec le Planning Familial, le CLSPD. Le CVL s'est investi dans des actions en faveur d'associations (Léo).

L'orientation a été privilégiée stages d'insertion pour les élèves de collèges, forum de lycée afin de présenter les formations post-bac, mise en place de passerelles afin de prévenir les échecs. Les Entretiens de l'Excellence, à Nice ou à Toulon, permettent à nos élèves de découvrir des métiers et de développer leurs ambitions.

Les enseignants ont été amenés à s'impliquer pleinement dans le processus de **Parcoursup**.